LE CONSEIL DE DISTRICT DE GRAND-PORT

AVIS

CREMATOIRE A GAZ DE ROSE BELLE ET PLAINE MAGNIEN

Le Conseil de District tient à informer le publique en général et particulièrement ceux résidant dans la limite térritoriale du Conseil que le crématoire à gaz est à la disposition des habitants depuis Mars 2017.

Toute réservation pour l'incinération doit être effectuée comme suit :

1) Lundi à Vendredi-08.30hrs à 15.00hrs au département de la santépublique du Conseil de District de Grand-Port ; Route Royale, Rose-Belle (Tel : 627 4575/627 7633)
2) Samedi, Dimanche et jours fériés sur le hotline
   (i) crématoire de Rose-Belle -5941-7730
   (ii) crématoire de Plaine Magnien -5250-9063.

Montant à payer : (a) Crémation sans cercueil-Rs 2,000/-
(b) Crémation avec cercueil-Rs 3,000/-

Le publique est aussi avisé qu'ils doivent produire les documents suivants (originale et copie) :

1) Carte d'identité Nationale de l'appliquant
2) Carte d'identité Nationale du défunt
3) Certificat de Crémation délivré par le Ministère de La Santé et Qualité de La Vie

La caisse au siège du Conseil de District de Grand-Port à Rose-Belle est ouverte du Lundi au Vendredi de 9.00 heures à 15.00 heures (à l'exception des jours fériés).

En cas de jours fériés, les Samedi et Dimanche le paiement en cash seulement peut être effectué avec l'officier en charge du Crématoire. Le publique est avisé d'exiger un reçu en retour de tout paiement effectué.

Pour tout renseignement, veuillez contacter
le département de la santé publique sur le 627 4575/627 7633 ou
sur le Hotline de 9.00 heures à 16.00 heures
(i) Crématoire de Rose Belle **5941-7730**
(ii) Crématoire de Plaine Magnien **5250-9063**

01 Octobre 2021

Dr S. Peerthum
Chief Executive